

MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT

Société Anonyme au capital de 11.995.517,58 euros
Siège social : Parc d'activités Alpespace, 74 voie Magellan
73800 Sainte-Hélène du Lac

454 083 379 RCS Chambéry

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2016

Résultats des votes

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons du résultat des votes intervenus au cours de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT (ci-après « la Société ») qui s'est réunie le 30 septembre 2016.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance étaient au nombre de 20, réunissant 7.003.916 actions sur les 12.864.737 actions ayant le droit de vote (soit 54,44 %), auxquelles étaient attachées 13.031.372 droits de vote.

La totalité des droits de vote attachés aux actions présentes, représentés ou ayant voté par correspondance ont été exprimés pour chacune des résolutions présentées à l'approbation des actionnaires, qui ont toutes été adoptées. Le détail des votes se présente comme suit :

Résolution	Vote pour		Vote contre	
	Nombre	%	Nombre	%
1. Approbation des comptes annuels clos le 31 mars 2016 et quitus aux membres du Conseil d'Administration ; approbation des charges non déductibles	13.031.371	100,00%	1	0,00%
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2016	13.031.372	100,00%	0	0,00%
3. Affectation du résultat des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2016	13.031.372	100,00%	0	0,00%
4. Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	12.735.467	97,73%	295.905	2,27%
5. Décision d'une enveloppe de 50.000 euros de jetons de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs	12.754.707	97,88%	276.665	2,12%
6. Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de la mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	12.735.467	97,73%	295.905	2,27%
7. Décision de délégation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation des actions auto détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la société de ses propres actions	13.031.371	100,00%	1	0,00%
8. Délégation de compétence donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société	12.458.803	95,61%	572.569	4,39%
9. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre au public	12.340.008	94,69%	691.364	5,31%

Résolution	Vote pour		Vote contre	
	Nombre	%	Nombre	%
10. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé	12.340.008	94,69%	691.364	5,31%
11. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes	12.340.008	94,69%	691.364	5,31%
12. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	12.458.803	95,61%	572.569	4,39%
13. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires	12.458.803	95,61%	572.569	4,39%
14. Autorisation consentie au Conseil d'Administration, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale dans la limite de 10% du capital de la Société	12.458.803	95,61%	572.569	4,39%
15. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature	12.735.467	97,73%	295.905	2,27%
16. Décision de délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés	13.031.372	100,00%	0	0,00%
17. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	12.635.912	96,67%	395.460	3,03